

PLANNING RÉCAPITULATIF DES MESURES D'ENGAGEMENT

Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement

Référence	Description	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
E1	Créer un Groupement d'intérêt scientifique (GIS)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E2	Créer un Bureau Local d'Information Éolien en Mer (BLIEM)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E3	Adapter aux chauves-souris le modèle développé pour estimer les collisions avec les oiseaux	X																														
E4	Projet RESPECT 3	X	X	X																												
E5	Suivre les déplacements des vertébrés en mer à l'aide de bouées MAVEO	X	X	X	X	X		X		X					X					X					X				X	X		
E6	Projet la couleur de l'Océan		X	X																												
E7	Participer au projet JONAS	X	X	X	X	X	X		X	X	X				X					X					X					X		X
E8	Sauvetage, soin et remise en liberté des jeunes Goélands argentés tombés du nid en milieu urbain				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
E9	Suivi des communautés phytoplanctonique et zooplanctoniques de la colonne d'eau au printemps		X			X		X																								
E10	Suivi de la qualité de l'eau et des sédiments	X	X		X			X		X					X						X											
E11	Améliorer la connaissance sur les hauteurs de vols des oiseaux grâce au financement d'une thèse	X	X		X			X							X						X											
E12	Réaliser, sous réserve de l'obtention de dérogation nécessaire, un suivi télémétrique des marsouins avec les experts compétents de la façade	X	X	X	X																											
E13	Fonds d'accompagnement à la pêche professionnelle	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E14	Fonds d'accompagnement pour les activités économiques et touristiques du littoral normand-picard		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
E15	Créer et préserver d'une colonie pour les Goélands			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Fiche n°	E1	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Environnement dans son ensemble																																																														
CREER UN GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE (GIS) EOLIEN EN MER																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
<p>Partager les connaissances liées aux impacts environnementaux d'un parc éolien en mer et suivre la mise en place des mesures</p> <p style="text-align: center;">Le budget alloué par le maître d'ouvrage à ce GIS s'élève à 8 millions d'euros.</p> <p>La création d'une instance partenariale pour la gouvernance et le suivi du projet éolien en mer de Dieppe-Le Tréport par la création d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) constitue le cœur du programme de suivi environnemental. Il s'agit d'une mesure de suivi dite transversale car elle concerne l'ensemble des thématiques abordées.</p> <p>Les informations issues du GIS sont vulgarisées afin d'être diffusées via le Bureau Local d'Information Éolien en Mer (BLIEM – mesure E2).</p>																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <p>Le GIS a pour mission d'élaborer au mieux, avec les experts concernés, tous les programmes de suivis environnementaux en amont du projet, pendant la phase de chantier, durant l'exploitation du parc (plus particulièrement durant les premières années) et le démantèlement. Enfin, il permet aussi de suivre les effets de la remise en état du site (phase post-démantèlement).</p> <p><u>Protocoles</u></p> <p>Les résultats des suivis scientifiques font l'objet d'un rapport complet, édité aux années de référence des suivis environnementaux définies par les experts qui est rendu public afin de participer à l'amélioration des connaissances scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des milieux marins en Manche-orientale (bathymétrie, qualité du milieu, biocénoses benthiques, migrations et stationnements de poissons, d'oiseaux, de chauve-souris, de mammifères marins) ; • Des impacts environnementaux de la construction, de l'exploitation et du démantèlement d'un parc éolien en mer. <p>Des études additionnelles peuvent le cas échéant être mises en œuvre dans le cadre de ce GIS.</p> <p>Afin de prendre en compte les recommandations du CNPN, deux études sont d'ores et déjà identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • (1) Une étude sur les communes de Bracquemont, de Belleville et de Berneval, sur le Cap Fagnet et le Cap d'Antifer visant à quantifier la population, identifier le niveau de saturation du site ainsi qu'identifier les possibilités d'amélioration de la fonctionnalité du site. Les résultats de cette étude seraient corrélés à ceux issus de la mesure de baguage et de suivi des populations de Goélands et permettraient d'identifier les échanges entre les populations sur sites naturels, les populations urbaines, le site à créer sur le Port de Dieppe et leur déplacement en mer. • (2) Une étude génétique des chauves-souris afin de pouvoir établir l'existence ou non de couloirs de migration entre la France et l'Angleterre. <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone du projet • Manche-orientale <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> <tr> <td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i></p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																					

X = dispositif en place

Modalités de suivi de la mesure

Indicateurs de mise en œuvre

Convention de création du GIS éolien en mer

Indicateurs de résultats

Compte-rendu de réunions du GIS
Protocoles de suivis issus de la réflexion des membres du GIS

Fiche n°	E2	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Environnement dans son ensemble
-----------------	----	----------------------------	---------------------	-------------------	---------------------------------------

CREER UN BUREAU LOCAL D'INFORMATION EOLIEN EN MER (BLIEM)

Objectifs de la mesure

**Diffuser les informations (résultats, retours d'expérience, observations...)
collectées tout au long de l'accompagnement du parc éolien de Dieppe Le Tréport**

Description de la mesure

Ce bureau a pour vocation d'être présent localement et physiquement et assure plusieurs missions :

- Recueillir toutes les demandes et questions autour du parc, provenant de tous types d'acteurs locaux (particuliers, entreprises, associations, représentants de profession ou de comités professionnels, syndicats, acteurs socio-économiques...);
- Mettre les résultats vulgarisés des suivis environnementaux et socio-économiques à la disposition des citoyens ;
- Assurer un suivi et une traçabilité des questions posées et réponses fournies, notamment par la mise en place de supports pour poser les questions (cahier, internet) ;
- Apporter des réponses (fiches thématiques ou documents) ou orienter les demandeurs vers les acteurs pertinents (offices du tourisme...) en fonction des demandes ;
- Identifier les demandes qui seraient susceptibles d'être traitées par le GIS et en assurer la traçabilité ;
- Assurer une permanence avec une personne physique (1 à 2 jours / semaine par exemple) ;
- Organiser des réunions d'information autour de thèmes prédéfinis ;
- Assurer une communication régulière des informations concernant l'avancement des travaux du parc et l'état de son exploitation.

Le BLIEM a pour objectif d'être présent au plus près des populations concernées.

Périodicité

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement

X = Permanence tenue dans le local dédié au BLIEM

Modalités de suivi de la mesure

Indicateurs de mise en œuvre	Bail souscrit par Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport pour la location du local destiné à recevoir le bureau local d'information
Indicateurs de résultats	

Fiche n°	E3	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Chiroptères																																																														
ADAPTER AUX CHAUVES-SOURIS LE MODELE DEVELOPPE POUR ESTIMER LES COLLISIONS AVEC LES OISEAUX																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
Étudier l'adaptation du modèle de collision avifaune, validé par la communauté scientifique, aux chiroptères																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<u>Paramètres mesurés</u> <ul style="list-style-type: none"> • espèces • hauteur de vol • comportement 																																																																			
<u>Protocoles</u> Ainsi dans un premier temps, une étude de faisabilité est initiée dans le cadre du GIS éolien en mer afin de permettre d'étudier les modalités de développement d'un tel modèle aux chauves-souris en identifiant les obstacles à lever et les données à acquérir. Cette première étape réalisée, un modèle de collision adapté aux chiroptères est développé. Pour la mise en œuvre de cette mesure, le maître d'ouvrage s'engage à financer une thèse type bourse CIFRE dédié à ce sujet.																																																																			
<u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc éolien																																																																			
<u>Périodicité</u> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> <tr> <td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	x																														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
x																																																																			
<i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = convention CIRFE																																																																			
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Convention CIFRE. Fourniture de l'étude de faisabilité et le cas échéant du rapport de thèse au comité de pilotage mis en place par la préfecture ainsi qu'au GIS																																																																		
Indicateurs de résultats	Transposition effective du modèle aux chauves-souris et mise en œuvre sur le cas concret du parc de Dieppe-Le Tréport																																																																		

Fiche n°	E4	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Mammifères Marins Acoustique sous-marine																									
PROJET RESPECT 3																														
Objectifs de la mesure																														
Évaluer l'efficacité des mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre, par la quantification du gain (nombre d'espèces préservées, gain sur les populations de mammifères marins) lors des phases de construction																														
Ce projet de recherche et de développement constitue le prolongement des phases 1 et 2 du projet RESPECT coordonné par Quiet-Oceans pour le compte de Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport. Le projet prévoit également une approche des impacts lors de l'exposition prolongée des individus.																														
Description de la mesure																														
<u>Paramètres mesurés</u> Ce projet de recherche et de développement vise à établir un outil quantifiant l'efficacité des mesures d'évitement et de réduction des impacts acoustiques sous-marins mises en œuvre dans le cadre de projets de parcs éoliens.																														
<u>Protocoles</u> Le projet RESPECT 3 s'inscrit dans la suite des phases 1 et 2 du projet RESPECT menées dans le cadre du projet de parc éolien en mer. La phase 1 a permis de mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> • un modèle de transfert du bruit de battage de pieu vers le milieu marin (marteau, pieu, eau, sédiment) ; • un modèle écosystémique intégrant le bruit visant à prédire les impacts à moyen et long termes sur les mammifères marins avec et sans mesure d'atténuation (mitigation). La phase 2, a quant à elle permis d'affiner ce modèle en acquérant et implémentant des paramètres spécifiques à la zone d'étude et potentiellement en étendant l'étude à d'autres espèces de mammifères marins du secteur (phoque par exemple). La phase 3 vise à utiliser ce modèle comme outil de suivi et de prédiction de l'évolution des populations lors de la construction et de l'exploitation du parc ainsi qu'établir un outil d'évaluation de l'efficacité des mesures de réduction du bruit.																														
<u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc éolien																														
<u>Périodicité</u>																														
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
x	x	x																												
<i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = test du modèle																														
Modalités de suivi de la mesure																														
Indicateurs de mise en œuvre	Convention de partenariat ou contrat																													
Indicateurs de résultats	Rapports d'étape du projet RESPECT 3																													

Fiche n°	E5	Catégorie de mesure	Suivi	Composante	Avifaune Mammifères marins Chiroptères
SUIVI DES DEPLACEMENTS DES VERTEBRES EN MER A L'AIDE DE BOUEES MAVEO					
Objectifs de la mesure					
Collecter simultanément des données sur chacun des groupes de vertébrés fréquentant le site du projet, à l'interface et dans chacun des compartiments aquatiques et aériens					
Description de la mesure					
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • déplacement des oiseaux • déplacements des cétacés • déplacement des chiroptères • déplacement des poissons • température • salinité <p><u>Protocoles</u></p> <p>MAVEO (MARine VERtebrates & Offshore wind farms) est une amélioration des stations SIMEO (Station Instrumentalisée de Monitoring Écologique dans l'Océan).</p> <p>La collecte d'informations de MAVEO s'articule autour de 4 capteurs principaux équipant les plateformes installées pour les pré-études du parc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un système radar dédié aux suivis ornithologiques qui permettra d'observer les mouvements d'oiseaux en mer liés au parc. Elle est équipée également d'une caméra (mais uniquement en diurne) qui peut permettre d'identifier certains mouvements, • Un système acoustique passif large bande autorisant l'étude des trajectoires et des activités des cétacés et des chiroptères, • Un sonar imageur caractérisant les populations de poissons et évaluant leurs variations d'activité, • Une unité aérienne d'imagerie visible / proche infrarouge, • Par ailleurs des sondes pour analyser l'eau (température, salinité...) sont mises en place. <p>A noter que si la bouée n'était pas opérationnelle d'un point de vue technique au moment de la construction du parc, l'ensemble des paramètres seront, quoi qu'il en soit, suivis avec d'autres instruments qui pourront être placés, par exemple, sur des supports fixes du parc.</p> <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <p>Au total, 3 bouées MAVEO sont déployées afin de disposer d'un suivi en temps réel et compléter les résultats des suivis environnementaux. L'avantage de MAVEO réside dans le fait que ces bouées peuvent être déplacées et donc répondre à diverses questions qui seraient soulevées au cours de l'analyse des données.</p> <p>Avec l'avis des membres du GIS, deux bouées pourront être placées respectivement en amont et aval des vols migratoires (Nord-est de la zone et sud-ouest de la zone de projet) et la troisième aux abords du parc en direction de la côte pour une observation axées sur les transits côte/large.</p>					

Périodicité

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
X	X	X	X	X		X		X					X					X					X						X	X

Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement

X = bouées installées pour 1 campagne

Modalités de suivi de la mesure

Indicateurs de mise en œuvre	Autorisations d'occupation temporaires du domaine public maritime, réceptionné du paiement de la redevance domaniale
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • analyse des déplacements des espèces (oiseaux, chiroptères, cétacés, poissons) • valeur de température et de salinité

Fiche n°	E6	Catégorie de mesure	Suivi	Composante	Qualité de l'eau																																																														
PROJET LA COULEUR DE L'OCEAN																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
Suivre automatiquement et en continu la variabilité temporelle de la couleur de l'océan, la biogéochimie et les floraisons phytoplanctoniques à partir de mesures in-situ et satellite avant, pendant la construction du parc éolien																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<u>Paramètres mesurés</u> <ul style="list-style-type: none"> • température • pression • turbidité • phytoplancton • vitesse de courant 																																																																			
<u>Protocoles</u> Les outils utilisés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Au-dessus de l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ◦ deux CE-318T radiomètres et leurs accessoires • Sous l'eau : <ul style="list-style-type: none"> ◦ un moniteur Wetlab de qualité de l'eau ◦ un Cytosub, ◦ un Fluoroprobe ◦ un ADCP 																																																																			
<u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc																																																																			
<u>Périodicité</u> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </tbody> </table>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		x	x																												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
	x	x																																																																	
<i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = mesure en continu à l'aide des dispositifs installés sur le la zone du parc																																																																			
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Accord de collaboration entre Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport et le responsable du projet. Rapport de mise en œuvre du protocole																																																																		
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi annuel comportant notamment l'ensemble des valeurs mesurées à l'aide des dispositifs installés dans le cadre de cette mesure.																																																																		

Fiche n°	E7	Catégorie de mesure	Accompagne-ment	Composante	Acoustique sous-marine																																																														
PARTICIPATION AU PROJET JONAS																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
Compiler les mesures acoustiques sous-marines collectées avant, pendant et après la construction du parc éolien en mer dans le but d'enrichir la connaissance acoustique des États membres de l'Union européenne																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u> Les mesures acoustiques réalisées dans le parc éolien de Dieppe-Le Tréport sont utilisées dans le cadre de JONAS participant ainsi à un projet européen fondateur pour la prise en compte du bruit sous-marin dans l'arc atlantique européen (incluant la Manche).</p> <p><u>Protocoles</u> Le consortium JONAS, vise à répondre au défi de la prédiction de bruit océanique. Les objectifs du projet sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir la stratégie et les protocoles adéquats ainsi que les standards techniques pour répondre aux exigences de la DCSMM relatives au bruit continu ; • mettre en place les fondations de l'évolution transnationale du Bon État Écologique ; • évaluer les avantages du contrôle du bruit en tant qu'outil local et global pour la planification spatiale maritime. <p><u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc éolien</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = transmission des données acoustiques collectées sur la zone du projet dans le cadre des suivis acoustiques</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	x	x	x	x	x		x	x	x					x					x					x					x		x
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
x	x	x	x	x		x	x	x					x					x					x					x		x																																					
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Engagement d'Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport dans le cadre de la DCSMM, participation dans la définition de la standardisation des données, phasage (réflexion, choix, mise en œuvre de projets)																																																																		
Indicateurs de résultats	Rapport européen avec une cartographie du bruit sous-marin en Atlantique et Manche																																																																		

Fiche n°	E8	Catégorie de mesure	Accompagne-ment	Composante	Avifaune																																																														
SAUVETAGE, SOIN ET REMISE EN LIBERTE DES JEUNES GOELANDS ARGENTES TOMBES DU NID EN MILIEU URBAIN																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
<p>Collecter, soigner puis relâcher des goélands argentés qui seraient tombés de leur nid en milieu urbain sur la ville de Dieppe</p> <p>La remise en liberté s'effectue notamment au sein de la colonie décrite dans la mesure E15</p>																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de goélands argentés collectés, soignés puis relâchés, • Fiche techniques des soins prodigués. <p><u>Protocoles</u></p> <p>La mesure est de deux ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauvegarde des goélands du littoral de la ville de Dieppe via un sauvetage et l'administration de soin par les deux associations locales. L'ESTRAN cité de la mer procède à la collecte et aux premiers soins des goélands blessés avant de les transférer vers le centre de soin du Centre d'Hébergement et d'Études sur la Nature et l'Environnement (CHENE) pour un soin plus complet. • Une fois les individus soignés et bagués (métal et couleur), le CHENE peut les réintroduire au sein de la colonie décrite à la fiche E15 à l'aide d'un taquet (sorte de volière) afin d'inféoder cet espace par les goélands. En partie grâce à cette procédures, les goélands soignés jugeront l'environnement propice à la reproduction et donc favorable à la sédentarisation. <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <p>Ville de Dieppe</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i></p> <p>X = mise en œuvre de la mesure</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																								
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Convention de partenariat avec l'ESTRAN et le CHENE																																																																		
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment : Rapport périodique d'activité (nombre de goélands argentés collectés, soignés puis relâchés, fiche techniques des soins prodigués...), rapport de suivi de la « création de la colonie » de l'engagement E15.																																																																		

Fiche n°	E9	Catégorie de mesure	Suivi	Composante	Plancton																																																														
SUIVI DES COMMUNAUTÉS PHYTOPLANCTONIQUES ET ZOOPLANCTONIQUES DE LA COLONNE D'EAU																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
<p style="text-align: center;">Connaître l'évolution du plancton, zoo comme phyto, qui forme la base du réseau trophique des océans au cours des phases de construction et d'exploitation pour mieux appréhender celle du réseau trophique dans son ensemble</p> <p style="text-align: center;">Cette mesure complète le suivi SE6 qui a pour objet de suivre l'évolution des ressources halieutiques et des autres peuplements marins lors des phases de construction et d'exploitation</p>																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Phytoplancton : Chlorophylle a • Zooplancton : Abondance et biomasse <p><u>Protocoles</u></p> <p>Les campagnes de prélèvements sont effectuées à l'aide de Bongo/filet à plancton, pour le zooplancton et à l'aide de bouteille Niskin pour le phytoplancton en subsurface. Les échantillons, formolés dès le prélèvement sont analysés à la loupe binoculaire (le protocole est ainsi similaire à celui déployé dans le cadre de l'évaluation initiale des eaux marines du Plan d'Action pour le Milieu Marin).</p> <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <p>Zone du parc éolien, calquée sur une sélection de stations d'échantillonnage des suivis halieutiques de la mesure SE6 qui est déterminée avec les membres du GIS.</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> <tr> <td></td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = 2 campagnes</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			x		x		x																								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
		x		x		x																																																													
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Fourniture des rapports annuels de mission aux services de l'État																																																																		
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment les résultats des paramètres mesurés																																																																		

Fiche n°	E10	Catégorie de mesure	Suivi	Composante	Eau Sédiments
SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU ET DES SEDIMENTS					
Objectifs de la mesure					
Observer l'évolution de la qualité du milieu					
<p>Les résultats de cette mesure permettent de distinguer les modifications naturelles des modifications sous l'action de pressions exogènes et d'ainsi analyser l'évolution du milieu dans son ensemble.</p> <p>Cette mesure complète ainsi la mesure SE5 qui vise à comprendre l'évolution des peuplements benthiques.</p>					
Description de la mesure					
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Compartiment « Eau » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Matières en suspension ; ◦ Conductivité ; ◦ Matière organique ; ◦ Nitrates / Azote ammoniacal /orthophosphates ; ◦ Indice hydrocarbures C10 à 40 ; ◦ Aluminium et Zinc dissous ; ◦ <i>Escherichia coli</i> et entérocoques intestinaux. • Compartiment « Sédiments » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Granulométrie : pour permettre de connaître la texture sédimentaire précise de l'échantillon ; ◦ Propriétés physico-chimiques : matière sèche, Carbone organique Total (COT), Azote Kjeldahl et Phosphore total (ces trois paramètres permettent en outre d'évaluer la pollution organique de l'échantillon) ; ◦ Teneurs en métaux lourds : Arsenic (As), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Cuivre (Cu), Mercure (Hg), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn), Aluminium (Al) ; ◦ Teneurs en 16 Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) ; ◦ Teneurs en 7 congénères Polychlorobiphényles (PCB) ; ◦ Teneurs en organostanniques : Tributylétain (TBT) ; Di / Mono butylétain (DBT / MBT) ; ◦ Bactériologie (<i>Escherichia coli</i>). <p><u>Protocoles</u></p> <p>Le protocole, de type BACI, est déployé de manière synchrone avec le suivi SE5 relatif aux peuplements benthiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compartiment « Eau » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Dans un premier temps, les analyses <i>in situ</i> de la qualité de l'eau sont réalisées à l'aide d'une sonde CTD multi-paramètres. Cette sonde mesure la profondeur, la salinité, la fluorométrie et la turbidité (en NTU). L'acquisition des données est réalisée sur un profil vertical de la surface vers le fond. ◦ Dans un second temps, un prélèvement d'eau est effectué (à l'aide d'une bouteille Niskin par exemple) pour permettre les analyses physico-chimiques au sein du laboratoire accrédité COFRAC. • Compartiment « Sédiments » <ul style="list-style-type: none"> ◦ A chacune des stations de prélèvements de benthos (effectué dans le cadre du suivi SE6), un prélèvement additionnel est réalisé afin de mesurer les éléments définis ci-dessus. <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection de stations d'échantillonnage mises en œuvre dans le cadre de la mesure SE5 définie avec les membres du GIS. 					

Périodicité

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
X		X	X			X		X					X					X					X							

Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement

X = campagne de mesure (mars-avril)

Modalités de suivi de la mesure

Indicateurs de mise en œuvre	Fourniture des rapports annuels de mission aux services de l'État
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment les résultats des paramètres mesurés

Fiche n°	E11	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Avifaune																																																															
AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LES HAUTEURS DE VOLS DES OISEAUX																																																																				
Objectifs de la mesure																																																																				
Affiner les informations concernant les hauteurs de vol afin de disposer de jeux de données locales pour alimenter des modélisations de collision futures																																																																				
Description de la mesure																																																																				
<p><u>Paramètres mesurés</u> Recueil et compilation des différentes informations recueillies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données obtenues en avion • Données obtenues en bateau • Données obtenues en radar <p><u>Protocoles</u> Analyse statistique sur la répartition des hauteurs de vol par espèce. Comparaison avec les sources bibliographiques internationales et mise en valeur des spécificités locales si elles existent.</p> <p><u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc éolien et alentours, en accord avec les résultats des campagnes obtenues</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> <tr> <td>x</td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = compilation des données et analyse statistique</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	x	x		x			x		x					x					x					x								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																						
x	x		x			x		x					x					x					x																																													
Modalités de suivi de la mesure																																																																				
Indicateurs de mise en œuvre	Convention CIRFE ayant pour objet l'intitulé de la mesure E11																																																																			
Indicateurs de résultats	Rapports annuels - Publication scientifique – manuscrit de thèse																																																																			

Fiche n°	E12	Catégorie de mesure	Suivi	Composante	Mammifères marins																																																														
SUIVI TELEMETRIQUE DES MARSOUINS																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
Suivre la population locale de marsouin et leur occupation de la zone autour du parc ce qui permettra de mieux comprendre le comportement de cette espèce																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u> Trace GPS – déplacement des marsouins</p> <p><u>Protocoles</u> La technique de marquage des cétacés par des systèmes de balises autonome afin de les suivre est surtout utilisée pour les grands cétacés (baleines) et sur les grands sélaciens (Requin pèlerin par exemple). Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport étudie dans un premier temps la faisabilité de l'utilisation d'une telle technique afin de suivre les marsouins. Puis au vu du résultat de cette étude de faisabilité, le comité scientifique se prononce sur la mise en œuvre effective de cette mesure.</p> <p><u>Zone échantillonnée</u> Zone du parc et ses alentours</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> <tr> <td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = équipement des marsouins et suivi</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	x	x	x	x																											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
x	x	x	x																																																																
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Obtention de la demande de dérogation inhérente à ce type de capture pour cette espèce protégée. En effet, cette mesure requière la capacité de capturer les individus pour les équiper. S'agissant d'espèces protégées il est nécessaire de disposer d'autorisations de captures à obtenir préalablement auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.																																																																		
Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment le résultat du suivi télémétrique																																																																		

Fiche n°	E13	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Pêche professionnelle																																																														
FONDS D'ACCOMPAGNEMENT A LA PECHE PROFESSIONNELLE																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
<p>Mettre en place un fonds d'accompagnement à la pêche professionnelle afin de participer aux financements de projets de pêche durable</p> <p>Ce fond est doté d'un budget de 3 millions d'euros</p> <p>Ce fonds sera cogéré par Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport, les CRPMEM et autres organismes de gestion des activités de pêche</p>																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u> Nombre de projets de pêche durable financé</p> <p><u>Protocoles</u> Au vu de l'enjeu que constitue l'activité de pêche en Manche Est et compte tenu de la concertation menée avec les professionnels qui ont fait part des difficultés structurelles qui s'annoncent pour ce secteur (coûts d'exploitation en hausse, navires « âgés », installation de jeunes pêcheurs, renouvellement des équipages, sélectivité des engins de pêche, valorisation de produits...), la mise en œuvre de ce fonds s'inscrit dans la ligne des engagements pris par Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport dans son offre remise à l'appel d'offres lancé par l'État dans son offre remise en 2013.</p> <p>Les différents projets éligibles au financement par ce fonds d'accompagnement sont définis en concertation avec les représentants de la pêche professionnelle.</p> <p>A titre d'exemple, le Fonds d'accompagnement à la pêche peut financer des actions dans des domaines aussi variés que la labellisation et la promotion de produits de la pêche locale, des actions de promotion du métier de marin-pêcheur, des abondements dans des programmes de recherche et de développement visant à l'innovation dans les systèmes de propulsion (hybride, pile à hydrogène,...) ou d'amélioration de la sélectivité de certains engins de pêche.</p> <p><u>Zone échantillonnée</u> Dieppe et Le Tréport</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> <tr> <td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = fonds mis en place</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																								
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Cet engagement est suivi par un GT ou un Comité regroupant a minima Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport, les CRPMEM de Normandie et des Hauts-de-France. Cette instance a pour rôle de gérer le Fonds d'accompagnement afin d'adapter au mieux les actions mises en places au cours de leur déploiement et détecter d'éventuelles nouvelles attentes de la filière pêche.																																																																		
Indicateurs de résultats	Liste des projets financés (en partie ou en totalité) par le fonds d'accompagnement à la pêche professionnelle.																																																																		

Fiche n°	E14	Catégorie de mesure	Accompagne- ment	Composante	Tourisme et paysage																																																														
FONDS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES DU LITTORAL NORMAND-PICARD																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
<p>Accompagner financièrement les collectivités territoriales souhaitant développer des actions en faveur du maintien, de l'évolution ou du développement d'activités économiques et / ou touristiques sur le territoire concerné par le projet</p> <p>Ce fond est doté d'un budget de 5 millions d'euros</p> <p>Ce fonds d'accompagnement économique et touristique est cogéré par Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport et les collectivités locales</p>																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u> Actions en faveur du maintien, de l'évolution ou du développement économique et / ou touristiques sur le territoire.</p> <p><u>Protocoles</u> Conformément à l'engagement formulé par le consortium dans son offre remise en 2013 et renouvelé à l'issue du Débat Public de 2015, Éoliennes en Mer Dieppe Le Tréport poursuit sa démarche afin de faire de ce projet éolien un vecteur de développement pour l'offre touristique et les loisirs en mer. Ce projet novateur a également pour vocation d'agir comme outil de protection et de valorisation du patrimoine culturel de cette frange du littoral français. Le Groupement souhaite s'assurer que les retombées à l'échelle locale se fassent de façon équilibrée afin d'agir comme un levier pour le développement économique et social du territoire.</p> <p>Certaines collectivités territoriales s'étaient manifestées dès 2013 pour bâtir une position commune sur leurs attentes en matière d'accompagnement et retombées indirectes liées au projet. Cette position était portée par les communes de Criel-sur-Mer, Floques, Mers-les-Bains, Le Tréport, Saint-Quentin-La-Motte-Croix-au-Bailly, Ault, Woignarue, Cayeux-sur-Mer, les communautés de communes de Bresle Maritime et de Yères et Plateaux ainsi que la CCI Littoral Normand Picard.</p> <p><u>Zone échantillonnée</u> Littoral Normand-Picard</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th><th>8</th><th>9</th><th>10</th><th>11</th><th>12</th><th>13</th><th>14</th><th>15</th><th>16</th><th>17</th><th>18</th><th>19</th><th>20</th><th>21</th><th>22</th><th>23</th><th>24</th><th>25</th><th>26</th><th>27</th><th>28</th><th>29</th><th>30</th><th>31</th> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i> X = fonds mis en place</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X																																								
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Les différents projets éligibles au financement par ce fond d'accompagnement restent à définir en concertation les collectivités.																																																																		
Indicateurs de résultats	Liste des projets ayant été financés (en partie ou en totalité) par le fonds d'accompagnement pour les activités économiques et touristiques du littoral normand-picard																																																																		

Fiche n°	E15	Catégorie de mesure	Accompagnement	Composante	Avifaune																																																														
CREER ET PRESERVER UNE COLONIE POUR LES GOELANDS																																																																			
Objectifs de la mesure																																																																			
Mettre en œuvre des actions favorables à la reproduction et au repos des Goélands dans un secteur où l'intégration apparaît comme possible et gérable																																																																			
Description de la mesure																																																																			
<p><u>Paramètres mesurés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de couples nicheurs de Goélands • Nombre de jeunes à l'envol <p><u>Protocoles</u></p> <p>Une fois la zone choisie, celle-ci fait l'objet d'une protection intégrale par la pose d'une clôture de type « ursus » qui empêche les prédateurs naturels (renards) mais également anthropiques (chats) d'accéder à la zone.</p> <p>En fonction du type de sol, un travail préalable du sol peut être envisagé (débroussaillage, grattage du sol).</p> <p>Suite au premier travail d'identification des besoins et possibilités d'intervention, un panel d'actions est précisé pour les secteurs d'intervention retenus.</p> <p>L'intégration des propriétaires, gestionnaires et utilisateurs des sites est fondamentale dans cette démarche (exemple : Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), associations d'usagers et de protection de la nature, collectivités...). L'efficacité à long terme des démarches nécessite une véritable démarche territoriale et l'implication des acteurs locaux.</p> <p>Les mesures / actions envisagées (liste indicative, non exhaustive) sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition foncière du site pour mise en gestion conservatoire ; • Protection physique de la colonie ; • Actions de restauration / gestion des milieux ; • Suivi de l'installation de la colonie et du succès reproducteur ; • Opérations de restauration / gestion des ouvrages hydrauliques (gestion des niveaux d'eau) ; • Actions de sensibilisation des habitants et touristes ; • Etc. <p>En dehors des éventuelles acquisitions foncières, les actions sont définies au sein d'un document de type « plan de gestion ».</p> <p><u>Zone échantillonnée</u></p> <p>Zone de création de la colonie</p> <p><u>Périodicité</u></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>10</td><td>11</td><td>12</td><td>13</td><td>14</td><td>15</td><td>16</td><td>17</td><td>18</td><td>19</td><td>20</td><td>21</td><td>22</td><td>23</td><td>24</td><td>25</td><td>26</td><td>27</td><td>28</td><td>29</td><td>30</td><td>31</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td>x</td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> <p><i>Année 1 : état de référence / Année 2 à 3 : phase de construction / Année 4 à 28 : phase d'exploitation / Année 29 à 30 : phase de démantèlement / Année 31 : post-démantèlement</i></p> <p>X = colonie</p>						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																					
			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x																																								
Modalités de suivi de la mesure																																																																			
Indicateurs de mise en œuvre	Preuve de l'acquisition foncière, bail ou autorisation d'occupation temporaire (AOT) pouvant répondre au cahier des charges d'une zone pouvant accueillir la colonie de goélands																																																																		

Indicateurs de résultats	Rapports de suivi, comportant notamment : <ul style="list-style-type: none">• Nombre de couples nicheurs de Goélands• Nombre de jeunes à l'envol• Résultats du suivi SE2ter
---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------